

# Conseil d'Ecole du

## Jeudi 14 mars 2023

### **Présents :**

Enseignants : Mmes, BEAUMANOIR, BAPTISTE, BOULIC, DUPUET, NYAMBI, SAULNIER, MOUREL, MALABRY, POUBANNE, M CHAMART (directeur), FINET, M.LOUIS (maître E).

Parents : Mmes ROUSSEAU, PICQUIER, GOULAT, BORDET, TAILLARD, M. OSQUIGUIL, LIESNARD

Mairie : M. BOUVIER (Adjoint aux affaires scolaires).

Excusés: Mme BOULESTEIX (Inspectrice), M.FOURNIER, Mme MICHEL (Psychologue scolaire) Mme BARBE (enseignante), Mme MULLER (Maîtresse E), Mme Bannier (parent), M. COMMEUREUC (parent), M. DA SILVA (parent), Mme LEROUX (parent), M. GAUTIER (parent), Mme JAUTROU-FRAISEAU (parent), M. LIESNARD (parent), Mme PERIVIER (parent) Mme TAVARESM. Nebel (maire)

---

### Table des matières

1. Règlement intérieur : .....	2
2. Effectifs .....	2
3. Budget alloué par la mairie .....	2
4. Subventions .....	3
5. Intervenants .....	5
6. PPMS et sécurité à l'école .....	5
7. Classe découverte .....	5
8. Projets des classes .....	6
9. Liaison GS CP .....	9
10. Rythmes scolaires .....	10
11. APE : fête d'école .....	10
12. Questions diverses .....	11

## **1. Règlement intérieur :**

Nous avons évoqué lors du 1<sup>er</sup> conseil d'école une modification de notre règlement intérieur. Nous avons décidé de le voir figurer selon son numéro avec une demande de reformulation.

Pour information, voici l'article tel qu'il est écrit dans les textes :

« Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.

Si, malgré la mise en œuvre des mesures mentionnées au premier alinéa, le comportement de l'élève persiste, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par le directeur de l'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école et à son inscription dans une autre école »

Voici la proposition simplifiée :

Dans le cas d'un comportement violent, dangereux et répété, le directeur peut à titre conservatoire suspendre l'accès de l'établissement à l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours.

Modifications éventuelles et vote : Pas de modifications proposées.

La modification du règlement est votée à l'unanimité.

## **2. Effectifs**

A cette date, nous sommes 229 élèves dans l'école et prochainement 231. Pour rappel, nous étions 225 en début d'année. Nous sommes donc globalement en progression avec 25,6 élèves de moyenne par classe.

Les prévisions nous indiquent le départ de 50 CM2 pour 43-44 arrivées de GS, donc une légère baisse.

La construction des nouveaux logements a permis d'amortir la baisse du nombre d'élève qui est présente sur le secteur

Néanmoins, cela ne permet pas encore d'envisager une ouverture de classe.

## **3. Budget alloué par la mairie**

Comme chaque année, nous tenons à remercier la mairie de Bléré qui année après année nous fournit des budgets qui profitent directement aux enfants et aux apprentissages.

Les budgets viennent d'être votés le 7 mars dernier. Nous avons demandé une hausse de notre budget de fonctionnement.

Il est à noter que comme tout le monde, les écoles sont frappées de plein fouet par l'inflation avec une augmentation de 10 à 20 % des fournitures scolaires, du prix des transports, et nous savons parfaitement qu'il est difficile pour les municipalités de compenser intégralement ces augmentations puisqu'elles sont elles-mêmes confrontées à des hausses tarifaires très importantes.

Par ailleurs, comme nous avons une hausse des effectifs à la rentrée dernière, cela a entraîné davantage de dépenses de fonctionnement qui n'avaient pas pu être budgétées.

Néanmoins, nous avons adressé nos demandes pour l'année 2024 :

**Au titre du budget de fonctionnement**, nous avons demandé une augmentation de 1500 € de notre budget de fonctionnement afin de financer également certaines nouvelles manifestations comme les portes ouvertes ou la cérémonie d'accueil des GS.

Nous avons également demandé la reconduction du budget sport.

**Au titre du budget d'investissement**, nous avons adressé une série de demandes :

- Renouvellement du crédit exceptionnel portant sur l'achat d'outils pédagogiques pour 3000 €.
- Au niveau informatique, nous n'avons pas demandé de nouveaux PC mais nous avons demandé le changement de lampes de 6 vidéos projecteurs qui en ont particulièrement besoin ainsi que le budget pour remplacer un vidéo projecteur (2000 €)
- Nous avons également demandé l'achat d'une plastifieuse, d'une machine à découper et d'un meuble à tiroirs.

*Intervention de Jean Pierre Bouvier :*

Le budget de fonctionnement de l'école élémentaire a été porté à 17 000 €.

La demande de 3000 € pour des outils pédagogiques a été intégrée crédits de fonctionnement.

Les crédits transports sont inchangés.

Le RASED disposera comme d'habitude de 1700 €.

La participation de la municipalité au financement des classes découvertes est également inchangé (6000 €).

Le financement des activités musique est maintenu et pris sur un budget spécifique.

Il a été décidé le renouvellement d'un vidéo projecteur chaque année. Le changement de lampes des autres vidéo projecteurs sera pris sur le budget global, le devis sera fait prochainement.

La chaudière de l'école va également être changée (40 000 €).

#### **4. Subventions**

L'école a adressé une demande de subventions pour notre compte USEP :

- Une demande de subvention à la mairie de Bléré.

De la même façon que les crédits municipaux, notre compte USEP est lui aussi impacté par l'inflation puisque tous les achats effectués chaque année augmentent. Il est important de rappeler que la cotisation demandée aux familles en début d'année n'a, elle, pas augmentée depuis très longtemps (au moins 15 ans).

Les subventions seront votées le 2 mai. L'important est de pouvoir disposer des fonds rapidement après cette date.

#### Subvention APE :

Afin de financer nos projets : classe découverte, sorties des classes, manifestations sur l'école, nous allons également adresser une demande de subvention à l'APE.

J'en profite pour remercier à nouveau l'ensemble des membres de l'APE pour leur investissement très efficace. Pour le dire clairement, de nombreux projets n'auraient pas lieu sans leur participation financière. Pour rappel, tous les projets ne sont pas encore arrêtés, mais leur participation financière est estimée à 5000 € ce qui est considérable pour une association de parents d'élèves.

Les subventions de l'APE, comme celles de la mairie, sont indispensables à la réalisation de projets, de sorties. Nous les remercions chaleureusement.

A titre indicatif, les subventions consenties par l'APE permettent d'organiser des sorties sans avoir recours à une demande financière aux familles en dehors de la classe découverte.

#### **4. Travaux réalisés et envisagés par la mairie**

Par l'intermédiaire des réunions de délégués, nous avons transmis une liste de petits travaux à réaliser dans l'école. Il est à préciser que ce sont de petits travaux, à savoir :

- Faire poser des compteurs à points pour le football (en haut et en bas)
  - Construire un coin livre dans la cour.
  - Poser des miroirs dans les toilettes (fait)
  - Installer le filet de football au dessus du 2<sup>ème</sup> mur (cour du haut).
  - Terminer les peintures des zones.
  - Réparer les bancs de la cour.
  - Matérialiser le banc de l'amitié (peinture du banc et délimitation en peinture).
- Prévoir le remplacement de la vitre du bas qui est fendue.

Par ailleurs, M. Bouvier va nous en parler plus longuement mais il est envisagé une rénovation complète de l'école dans les années à venir.

#### *Intervention de Jean Pierre Bouvier :*

Les travaux à venir pour la rénovation de l'école se chiffrent à plusieurs millions d'euros (de 7 à 10). Il sera indispensable de disposer de subventions pour les réaliser.

A cette date, les plans sont définis.

Il n'est pas envisagé la mise en place de modulaires. Il est probable qu'un bâtiment soit construit pour accueillir les classes le temps des travaux et qui servira par la suite à l'école et aux associations.

La construction de ce bâtiment est envisagée sur l'espace de la cour du haut. A terme, la cour du haut sera donc réduite pour accueillir ce bâtiment.

Cette rénovation s'envisage à l'horizon de 3 à 4 ans.

## **5. Intervenants**

Intervention Musique : Marilyne David intervient depuis décembre sur l'école. Toutes les classes de l'école seront prises en charge à raison de 45 minutes par semaine le vendredi. Les classes bénéficieront ainsi de 14 séances de musique sur l'ensemble de l'année.

Les interventions sont de grande qualité.

Comme les années passées, les classes de cycle 3 bénéficieront d'une intervention en Hand-ball à raison d'une heure par semaine pendant la période 5, le tout sur 6 semaines. L'agrément sera envoyé et validé par l'inspection de circonscription.

Le tournoi aura lieu le 2 juillet prochain.

## **6. PPMS et sécurité à l'école**

Un petit point sur le PPMS pour dire que les exercices incendie, alerte intrusion et l'exercice risque majeur ont été réalisés depuis le début de l'année.

L'exercice incendie s'est déroulé normalement en début d'année.

L'exercice Risque Majeur s'est déroulé hier normalement, dans les conditions prévues.

En revanche, l'exercice Alerte Intrusion ne s'est pas déroulé normalement car le système d'alarme n'est plus actif. En appuyant sur le boîtier, l'alarme ne se déclenche plus. Il est très important de pouvoir y remédier rapidement.

Intervention M. Bouvier :

Jusqu'à présent, il y avait un contrat qui liait la municipalité et l'école à une entreprise chargée de gérer la sécurité et les boîtiers d'alerte. Mais cette entreprise a fermé et le système est devenu inopérant. La municipalité est donc à la recherche d'une nouvelle entreprise susceptible de prendre la suite tout en utilisant le même système d'alerte.

## **7. Classe découverte**

Pour rappel, ce projet concerne les 2 classes de CM2.

Il se déroulera du 15 au 19 avril prochain sur l'île d'Oléron.

Nous serons hébergés au centre Fort Panorama à Boyardville sur l'île d'Oléron

Au programme : la découverte de l'île d'Oléron avec ses marais salants, son phare, le site Ostréicole de Fort Royer, excursion sur l'île d'Aix + fort Boyard mais aussi la découverte de sports typiques du bord de mer (voile, char à voile).

A noter que Mme Legrand devait participer à ce voyage mais qu'elle sera encore en arrêt suite à son accident. Elle sera remplacée par Mme Mourel qui a gentiment accepté de la remplacer sur ce voyage.

En termes de financement, le coût du voyage est de 16 445 €.

La mairie participe à hauteur de 6000 €, l'APE pour 3000 € et nous avons réalisé un autofinancement par l'intermédiaire de la trousse à projets à hauteur de 3000 €. Enfin, nous avons réalisé une opération cartouche qui a permis de récupérer 420 €. Le coût restant à la charge des familles est donc de 100 € mais il va très probablement être ramené à 90 € soit 22 % du prix total (78 % de gratuité). Les familles peuvent aussi faire appel au CCAS ou à leur comité d'entreprise. Sur place, nous serons encadrés par des professionnels sur les activités. Nous espérons que ce voyage se déroulera bien et que le temps sera au rendez vous.

M. Bouvier précise que les 6000 € de la mairie seront disponibles après la date du vote des subventions qui aura lieu le 2 mai 2024.

## **8. Projets des classes**

### **→Projet main ouverte :**

*Mme Malabry* : Un calendrier solidaire a été réalisé en décembre. Il a consisté à récupérer des jouets afin de les donner à une l'association « Main ouverte ». Cette action a été très positive et les enfants se sont sentis concernés. L'association est venue chercher le fruit de la récolte avant les vacances de Noël. Cette dernière a par la suite fait un don dans le cadre du financement de la classe découverte des CM2.

### **→Projet des 100 jours :**

*Mme Beaumanoir* : Ce projet consiste à organiser des activités spécifiques le 100<sup>ème</sup> jour de classe de l'année. Les enfants sont amenés à produire des œuvres autour du nombre 100. Mme Beaumanoir regrette le manque d'investissement des parents et des enfants cette année. C'est un beau projet qui devra sans doute évoluer.

### **→Projet Carbone scolaire :**

Ce projet Carbone scolaire est un programme éducatif en faveur de la lutte contre les gaz à effet de serre. Ce projet a été proposé aux 2 classes de CM2.

L'objectif général a été de sensibiliser les élèves aux effets du réchauffement climatique mais aussi aux bons gestes à adopter pour limiter l'émission de ces gaz.

5 séances de 2 heures ont été menées en classe. Les enfants ont eu des défis à relever avec leur famille pour atteindre des objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Une plateforme offre aux enfants et aux familles une série de défis, de quizz et d'informations.

L'objectif est de faire prendre pleinement conscience des enjeux climatiques.

### **→Projet Webradio :**

Le projet Webradio consiste à faire fabriquer aux enfants une émission radio, à l'image de celle diffusée l'année dernière.

L'émission sera diffusée le lundi 13 juin (après-midi).

Elle pourra être écoutée en direct et elle sera podcastable sur le site de la webradio académique.

Les parents recevront quelques jours avant un lien internet pour écouter l'émission en direct puis un lien pour accéder au podcast afin de réécouter l'émission.

C'est un projet très porteur car cela oblige les élèves à :

- Ecrire tous les textes
- Fabriquer des enchainements cohérents
- Prendre la parole face aux autres
- Lire des textes préparés
- Prendre des risques puisque l'émission est en direct
- Coopérer puisque les élèves doivent se coordonner

Un projet au service des compétences de nos élèves.

M. Liesnard demande s'il est possible de filmer cet enregistrement.

Nous pouvons en effet l'envisager même si cela n'est pas nécessairement le format retenu.

### → **Projet Jardin :**

Ce projet, à l'origine, à l'initiative de nos élèves a été lancé en 2020.

L'an dernier nous avons beaucoup investi de temps et d'argent dans le développement du jardin.

Pour cela, nous nous réunissons régulièrement pour lister les choses à entreprendre dans le jardin.

L'objectif général c'est évidemment de continuer de développer le jardin, de terminer la clôture, de planter les bacs, et de continuer de planter des arbres et des arbustes. Sans doute que nous aurons besoin d'adresser de nouvelles demandes aux parents ou besoin de financement, qui seront adressées dans la subvention demandée à l'APE.

C'est un projet très porteur pour la motivation des élèves mais aussi et surtout au service des apprentissages.

Pour finir, ce jardin devait être inauguré cette année. Cette inauguration sera sans doute reportée à l'année prochaine.

### → **Journée anglaise :**

*Mme Malabry* : Elle a eu lieu le 22 décembre, sur le thème de Noël. Cette année, la maternelle a été associée. Cette journée a nécessité beaucoup de parents, nous les remercions chaleureusement.

### → **Liaison CM2/6ème**

Nous avons redemandé cette année que cette liaison se déroule sur une journée complète.

La date n'est pas encore fixée pour cette année. Nous n'avons pas encore la réponse.

Pour information, l'an dernier nous n'avons réalisé qu'une demi-journée de découverte.

### → **Libre comme l'art**

A nouveau 2 classes ont sollicité l'intervention de « Libre comme l'art »

*Mme Nyambi* : Comme les années précédentes, ces animations sont de grande qualité. Une présentation de l'artiste Klimt a été faite et les élèves ont été amenés à une mise en pratique « à la manière de ».

Une seconde animation a été réalisée selon le même format avec l'artiste Chagall pour la classe de Mme Baptiste.

### → **Projet Portes ouvertes**

Comme l'an dernier, l'école va proposer d'accueillir tous les nouveaux parents lors des portes ouvertes qui auront lieu le samedi 15 juin à partir de 10h00. C'est le même jour que la maternelle.

Ce sera l'occasion de faire visiter l'école et de prendre du temps pour expliquer le fonctionnement de notre école. Attention, ces portes ouvertes ne s'adressent qu'aux nouveaux parents c'est-à-dire aux parents ayant un enfant qui entre au CP mais aussi à toutes les nouvelles familles des autres classes arrivant sur l'école.

### → **Projet tournoi de hand ball**

C'est une manifestation à destination des CM1 et des CM2 qui aura lieu le mardi 2 juillet. Elle est organisée par Fabrice Lefèvre responsable du club de hand ball. Elle a normalement lieu en extérieur au collège et elle a pour but de clôturer le cycle hand ball mené à l'école en dernière période.

### → **Projet 2S pour toi**

C'est une manifestation également à destination des CM1 et des CM2 qui aura lieu le 18 ou 20 juin. Elle est également organisée par Fabrice Lefèvre responsable du club de hand ball. Elle a lieu sur les bords du Cher et propose des activités sportives et d'éducation à la santé.

### → **Semaine Olympique**

Nous avons décidé d'organiser cette année une semaine olympique pendant laquelle les enfants seront amenés à pratiquer tout au long de la semaine des activités sportives très variées.

Cette semaine aura lieu du 27 au 31 mai.

Elle débutera par une cérémonie d'ouverture avec l'allumage de la flamme olympique à la Gâtines.

Tout au long de cette semaine les enfants pratiqueront des sports sur différents lieux : à l'école, dans la salle Lorillard, à la Gâtines, sur le terrain de football.

Parmi les activités proposées aux enfants il y aura : du hockey sur gazon, de l'athlétisme (Usépiades), des jeux coopératifs, des jeux d'équilibre (semaine équilibre), Ultimate, tir à l'arc, ping pong, biathlon avec tir laser, du run and bike et enfin une journée handisport, prise en charge par l'USEP.

M. Liesnard propose la venue à l'école d'un champion Olympique. L'équipe enseignante s'y montre favorable mais peut être en amont de cette semaine olympique.

L'objectif est de mettre à l'honneur des sports qui sont peu pratiqués dans les écoles.

A cette occasion, nous aurons sans doute besoin de beaucoup de parents.

Nous ferons passer des papiers d'inscriptions avant les vacances de Pâques.



## 9. Liaison GS CP

### → Liaison GS / CP :

La liaison GS/CP a été relancée avec succès il y a 3 ans maintenant.

J'ai proposé à ma collègue directrice de la maternelle Mme Girault et des enseignants de CP et de GS de reconduire la cérémonie d'accueil des GS à l'école élémentaire.

Cette cérémonie, ouverte aux parents des enfants de GS aura lieu le jeudi 27 juin à 14 heures. L'idée directrice est de faire de ce moment si important dans la scolarité des enfants un moment un peu sacré, solennel.

C'est la raison pour laquelle, nous avons choisi de faire de ce moment un moment symbolique :

- Tout d'abord ce sont les CM2 (qui sont les élèves sortants) qui iront chercher les élèves de GS pour les accompagner dans leur future nouvelle école.
- Ensuite, il leur sera donné un diplôme de passage en CP qui récompense symboliquement le travail qu'ils ont effectué à la maternelle. Ils seront remis par nos actuels élèves de CP.
- Enfin, il leur sera remis une trousse complète, symbole de leur entrée en CP.

Ce moment est très important pour les enfants et notre objectif est de créer entre nos 2 écoles une continuité.

C'est pour cela que les enseignants de CP et de GS se sont réunis cette année afin de programmer les échanges entre les CP et les GS et que ce passage en CP se fasse dans les meilleures conditions.

Les parents des enfants de GS seront bien évidemment invités à assister à cette cérémonie.

Pour développer cette liaison, plusieurs manifestations ont lieu tout au long de l'année entre les GS et les CP.

- C'est le cas de décloisonnement avec des lectures d'album des CP pour les GS.
- La présentation d'un spectacle des maternelles à destination des CP.
- Le passage au self des élèves de GS lors du voyage des CM2.
- Un projet est en discussion avec l'EHPAD de Bléré.

### → Autres sorties :

*Mme Baptiste* va organiser un rallye photo dans la ville de Bléré avec sa classe.

*Mme Poubanne et M. Finet* vont organiser une sortie patrimoine sur une demie journée pour chaque classe le mardi 2 avril.

Pour finir, d'autres sorties sont en cours de préparation pour de nombreuses classes.

## 10. Rythmes scolaires

Comme vous le savez, la question des rythmes scolaires a été remise en discussion suite au premier conseil d'école.

Je rappelle que le conseil des maîtres a voté majoritairement pour un retour à 4 jours (à l'unanimité aujourd'hui).

Le conseil d'école s'était prononcé majoritairement pour un retour à 4 jours.

Une grande enquête auprès des parents en décembre avait montré que 67 % des parents souhaitaient un retour à la semaine de 4 jours.

Enfin seul le PEDT avait formulé un avis en faveur des 4,5 jours.

Le 2 février, sur la base de ces positions, le conseil municipal a voté un maintien de la semaine à 4,5 jours.

Passé le moment d'incompréhension, le conseil des maîtres a souhaité exprimer ses interrogations à l'ensemble du conseil municipal en lui adressant un courrier.

A la suite de ce courrier, un comité technique a été créé avec pour objectif de définir les conditions d'un passage à 4 jours en septembre 2024. Les discussions ont été animées, plusieurs propositions ont été formulées.

Le jeudi 7 mars, le conseil municipal s'est à nouveau prononcé sur cette question. Le retour à la semaine de 4 jours a été voté par ce dernier.

La formule horaire retenue par le conseil municipal est :

**8h30-11h45 et 13h30-16h15**

Ces horaires seront donc mis en œuvre à la rentrée de septembre 2024.

*M. Bouvier* : Cela n'a pas été simple. La municipalité a pris connaissance de la longue liste des demandes formulées par l'équipe enseignante. La municipalité reste convaincue du bienfait de la semaine à 4,5 jours.

Il a fallu convaincre les partisans des 4,5 jours en proposant de garder des activités sur la pause méridienne.

Il y a également à prendre en compte les transports scolaires car cela fera l'objet d'une réorganisation l'année prochaine.

La décision prise par le conseil municipal sera transmise dans les prochains jours à l'Inspection Académique.

Un parent d'élève évoque le fait d'informer les familles assez rapidement de ce changement.

Il est rappelé que c'est à la mairie de communiquer les nouveaux horaires pour l'année prochaine.

## 11. APE : fête d'école

*Prise de parole des membres de l'APE sur les manifestations à venir et la fête de l'école :*

Une séance photo en famille va être organisée le week end du 23 et 24 mars. A ce jour il reste 5 ou 6 créneaux de libre.

L'APE participera au carnaval le 7 avril.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin. Le fonctionnement sera le même que l'année dernière avec en plus la mise en place d'ateliers créatifs.

## **12. Questions diverses**

Les parents demandent si des spectacles d'enfants sont prévus le jour de la fête de l'école. L'équipe enseignante répond que ce moment de fête et de jeux n'est pas le moment le plus opportun pour présenter des spectacles car il peut manquer beaucoup d'enfants et les conditions d'écoute sont difficiles.

Pas d'autres questions.

A noter que le prochain conseil d'école est fixé au lundi 17 juin à 18h15

-----  
La séance est levée à 20h15

Signature du président :

